



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril, à 18 heures 30 minutes le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 02/04/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Valérie DESQUESNE, Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, Isabelle TALARD, François FAUVEL, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY
Votants : 18 Alain DESMEULLES donne pouvoir à Valérie DESQUESNE, Edith ABDESLAM donne pouvoir à Lydie BRUEY
Absents excusés : 3 Alain DESMEULLES, Florent PREVOST, Edith ABDESLAM
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Remboursement de frais – agent communal suite à une visite médicale

- Entendu l'exposé de Madame le Maire qui demande la prise en charge par la commune des frais de visite médicale pour un total de 117.19€ de Madame Audrey SAVARY, agent communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (18 voix pour) :

- Décide de rembourser les frais de visite médicale pour un total de 117.19€ à Madame Audrey SAVARY.
- Autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Magali SAINT



Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-COM2024-4-15-16-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024